

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le dixième jour du mois de juin deux mille-vingt-cinq tenait, à 19 H 00, à l'Hôtel de ville de Normandin, une assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

**SONT PRÉSENTS :**

M. Dave Plourde, président et représentante d'Albanel  
M. Jean Morency, vice-président et représentant de Normandin  
M. Martial Gauthier, représentant de Saint-Edmond-les-Plaines  
M. Vincent Beckert, représentant de Girardville

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M. Jerry Piquette, directeur général p.i.  
Mme Nadia Genest, greffière-trésorière

**EST ABSENTE :**

Mme Sylvie Coulombe, représentante de Saint-Thomas-Didyme

**1.- Ouverture de la séance**

M. Dave Plourde souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes ressources.

**2.- Administration**

**2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles**

63-06-2025

Il est proposé par Mme Sylvie Coulombe, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

**2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025 et la séance extraordinaire 3 juin 2025**

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025 et la séance extraordinaire du 3 juin 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

64-06-2025

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025 et la séance extraordinaire du 3 juin 2025.

**2.3) Suivi au procès-verbal**

**2.4) Déclaration des conflits d'intérêts**

**2.5) Liste des comptes de mai 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des finances a analysé tous les comptes de mai 2025 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2025, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

65-06-2025

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Sylvie Coulombe, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois d'avril 2025 pour un montant 197 786.78 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

## **2.6) États financiers au 31 mai 2025**

La greffière-trésorière dépose les états financiers au 31 mai 2025.

## **3.- Sécurité Incendie**

### **3.1) Statistiques du service incendie**

Monsieur Piquette dépose les statistiques du service incendie au 31 mai 2025. Depuis le début de l'année, il y a eu 35 interventions.

### **3.2) Paiement – Facture Services EXP inc.**

**ATTENDU QUE** l'adjudication de services professionnels pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour les plans et devis d'une construction de caserne a été acceptée par la résolution 103-12-2024 à Les Services EXP inc.;

**ATTENDU QUE** l'avancement des plans préliminaires et estimation sont exécutés à 50 %;

66-06-2025

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Martial Gauthier, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le paiement de la facture # 890860 pour un montant de 177 636.38 \$ taxes incluses, à Les Services EXP inc.

## **4.- Sécurité civile**

### **4.1)**

## **5.- Administration**

### **5.1)**

## **6.- Urbanisme et environnement**

### **6.1)**

## **7.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable**

### **7.1)**

## **8.- Contrôle animalier**

### **8.1)**

## **9.- Services techniques – Travaux publics**

9.1)

## **10.- Affaires nouvelles**

### **10.1) Poste préventionniste/Capitaine aux opérations**

Sujet reporté à une séance ultérieure

### **10.2) Appel d'offre 2025-01 – Construction d'une nouvelle construction**

**CONSIDÉRANT QUE** l'actuelle caserne située à Normandin est désuète et que des espaces de bureaux et d'entreposage supplémentaires sont nécessaires pour que la Régie exerce les activités relatives à l'ensemble de ses objets et à son administration générale; et qu'il y a donc lieu de construire un bâtiment comportant une caserne, des espaces d'entreposage et de bureaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a obtenu une préapprobation pour une aide financière dans le programme du PRACIM du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a obtenu une aide financière de la la Société du Plan Nord;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a procédé à l'adoption d'un règlement d'emprunt 18-2025 pour la construction de la caserne;

67-06-2025

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le directeur général p.i. à afficher l'offre d'appel sur SEO pour la construction de la caserne conditionnel à l'émission de lettre d'approbation de l'aide financière PRACIM du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

## **11.- Correspondance**

### **11.1) Municipalité de St-Stanislas – Demande au FRR pour un service d'inspection municipale**

La correspondance est déposée aux archives.

### **11.2) Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette – Intégration de 6 nouvelles municipalités à l'équipe d'urbanisme de la Régie**

La correspondance est déposée aux archives.

### **11.3) Municipalité d'Albanel – Budget révisé 2025**

La correspondance est déposée aux archives

### **11.4) Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay – Intégration de 6 nouvelles municipalités à l'équipe d'urbanisme de la Régie**

La correspondance est déposée aux archives

## **12.- Période de questions**

*Aucun*

### **13.- Prochaine séance**

La prochaine assemblée est le 16 juillet 2025 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Normandin.

### **14.- Levée de l'assemblée régulière**

68-06-2025

Il est proposé par M. Martial Gauthier, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 20 h 07.

---

Nadia Genest  
Greffière-trésorière

---

Dave Plourde  
Président

Je, Dave Plourde, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Dave Plourde  
Président